

LUNDI 30 MAI 2011, LE RESEAU DEPARTEMENTAL DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE S'EST REUNI EN PRESENCE DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BAILLON,
nouveau Vice-président du Conseil général chargé de la solidarité et de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire, des relations internationale et affaires européennes.
79 participants de 65 associations de solidarité internationale et d'éducation au développement de 27 villes étaient présents et ont débattu du travail et des perspectives du réseau.

Synthèse, par thème, des échanges de la réunion plénière du 30 mai, proposée par



▪ TRAVAIL TRANSVERSAL / ACTION COLLECTIVE : LE RESEAU, UN CADRE PRIVILEGIE POUR MUTUALISER LES COMPETENCES.

En se présentant aux acteurs du réseau, Monsieur le Vice-président Jean-François Baillon souligne que l'objectif de tout travail transversal est la prise en compte partagée des besoins et des préoccupations de chacun, en veillant à ce que personne ne se sente cantonné à un domaine et, au niveau du Conseil général, de « faire bouger les lignes, les cadres d'action à priori rigides, dans la limite des contraintes budgétaires », grâce à la concertation et aux échanges de points de vue¹.

A ces sujets, plusieurs intervenants reviennent sur leur conception du réseau : c'est une mobilisation forte d'acteurs, une passerelle entre les associations qui le composent pour arriver à une masse critique d'informations, d'actions et de propositions susceptibles de peser dans les réflexions au niveau international (Ex : le Forum alternatif mondial de l'eau qui se déroulera à Marseille, en mars prochain²). Pour autant, certains pointent un manque de solidarité au sein du réseau dont peu de membres participent aux initiatives « prises par d'autres » quand ils y sont invités.

Dans le même temps, **la demande s'exprime de multiplier les temps de valorisation / restitution de projets, sur des thématiques précises, pour aboutir à une confrontation d'idées plus profitable.** « Il faut aller droit au but, fouiller un sujet, être plus concret ».

L'objectif d'un réseau est aussi l'impulsion d'un travail de légitimation des projets pour faciliter leur financement.

Pistes d'action évoquées par les participants :

- Renforcer l'équipe de Via le monde pour une animation du réseau plus régulière
- Proposer des séances de partage d'expériences, labellisées « auditions » ou « rencontres du réseau ».
- Pointer les difficultés récurrentes auxquelles se heurtent certaines associations et aborder le sujet collectivement mais de façon ciblée, en valorisant les expériences positives susceptibles de lever les problèmes rencontrés.

¹ En pièce jointe l'intégralité de l'intervention prononcée par Monsieur Jean-François Baillon en ouverture de la réunion.

² Voir ci-joint l'appel à contribution et le flyers du FAME (Forum alternatif mondial de l'eau).

- Assurer une meilleure valorisation/communication sur les restitutions/échanges d'expériences
- Organiser un troisième Forum des acteurs de la solidarité internationale autour de l'intérêt de la solidarité internationale et des bonnes pratiques (expériences réussies) par exemple, en y associant le réseau.

▪ **RECOURS DU RESEAU AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

« Se réunir, c'est compliqué pour beaucoup d'entre nous ». Internet pourrait pallier cette difficulté en devenant **une plate forme d'échanges et proposer les coordonnées des associations du réseau, afin de faciliter le montage de projets collectifs et le partage d'informations concrètes.**

Par ailleurs, le développement des TIC dans les établissements scolaires permettrait, dans le cadre d'e-jumelages, d'échanger savoirs et projets avec et entre élèves et de réduire la fracture numérique.

Autre constat : tous les membres du réseau ne partagent pas une seule et même culture informatique. La faible implication de certains d'entre eux à l'alimentation de l'infolettre du réseau diffusée par Via le monde tient parfois, non pas à une absence d'intérêt, mais une maîtrise de l'outil informatique imparfaite ou inexistante.

Pistes d'action évoquées par les participants :

- Profiter du travail actuellement en cours autour d'une nouvelle version du site de Via le monde ou de l'existence du site des acteurs de l'éducation populaire pour mettre en ligne une base de données d'expériences, réalisée à partir des projets accompagnés par Via le monde et financés par le Département.
- Imaginer des forums temporaires, thématiques
- Proposer des formations d'initiation à Internet, de mise en ligne d'articles pour *Lili*, la newsletter du réseau, de création de Sites ou de blogs associatifs.

▪ **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL / INSERTION « ICI ET LA-BAS » : COMMENT AIDER, ACCOMPAGNER, SOUTENIR ?...**

L'émigration des jeunes reste pour beaucoup un problème majeur dans les pays en développement, au Sénégal, au Mali, au Cameroun... L'argent envoyé ne suffit pas à créer une dynamique suffisante pour « les retenir au pays », d'autant plus que si l'apport de la diaspora reste important, les migrants éprouvent parfois des difficultés, souvent inavouées, à assurer ce rôle de financeurs. Il faudrait, d'une part, « dire la vérité aux gens là-bas » sur les difficultés pécuniaires rencontrées ici, et d'autre part, inciter les populations à se positionner en tant qu'acteurs de leur avenir en initiant des projets (« On ne peut pas faire bien pour eux, à leur place ») et trouver des stratégies pour financer l'activité et le développement économique local.

Si au Cameroun l'Etat a créé un fonds pour le développement et la création de l'emploi, l'exemple ne s'est pas généralisé. Les banques, elles, n'interviennent pas sans garantie. Par contre, les migrants peuvent jouer un rôle actif en se mobilisant pour la mise en place d'une caisse de solidarité destinée à la promotion de projets partagés. Pour convaincre du bien fondé de cette proposition, il faut instaurer une relation de confiance et des actions de sensibilisation, d'éducation au développement, sont nécessaires, afin d'aider à la mise en place de mécanismes de mobilisation.

Aujourd'hui, **si les projets économiques individuels sont souvent mis en avant, les initiatives collectives, plus fiables car relevant d'une responsabilité partagée, pourraient être valorisées dans le cadre d'une création d'activités économiques « là-bas ».**

Ici, à part le PRA/OSIM³ (Programme d'appui aux organisations de solidarité issues des migrations), « les projets d'intégration multi-générationnels ne sont pas aidés. Peut-être y aurait-il, par le biais d'un dispositif analogue au RSA, quelques pistes de réflexions possibles ? »

Au-delà, certains participants jugent que les financements départementaux des projets de solidarité internationale ou de développement local ne sont pas suffisants et, pour une intervenante, trop espacés dans le temps (*il faut attendre deux années révolues après un premier financement de projet pour être à nouveau éligible à un appui départemental – ndlr*).

Il est précisé que le dispositif proposé par le Conseil général avec Via le monde vise le soutien des associations de solidarité internationale du département dans toute leur diversité (+ de 1.200 recensées). Dans un contexte budgétaire difficile, c'est pour que le plus grand nombre d'entre elles ait la possibilité, dans le cadre de l'Appel à projets, de bénéficier d'un appui financier du Département, que de telles mesures ont été mises en place. De plus, l'accompagnement de Via le monde permet le plus souvent de crédibiliser son projet et d'obtenir d'autres financements.

Par ailleurs, le bilan de l'aide bilatérale (interétatique) au développement est jugé globalement insuffisant et la coopération décentralisée ne peut évidemment pallier tous les manques et répondre à l'ensemble des besoins.

Enfin, il y a des enjeux de contenus : penser le développement relève d'une réflexion pour une vie meilleure offerte à tous les êtres humains et ne saurait se borner à la recherche des moyens de « fixer les gens chez eux ». Promouvoir une économie au service des Hommes, c'est inscrire le développement dans une logique vertueuse où le choix de vie, comme celui de migrer, doit être librement pensé et réfléchi, et non contraint. Il n'y aura de développement durable, que solidaire et partagé !

Piste d'action évoquée par les participants :

→ Proposer une Rencontre du réseau pour réfléchir collectivement à la mise en place de projets de développement économique : intérêts, difficultés, faisabilité. Y associer éventuellement la CCIP, le GRDR, le SIAD⁴...

³ Soutenu par le MIINDS et géré par le FORIM, le dispositif PRA/OSIM donne accès à un cofinancement pouvant atteindre **15 000 euros**. Il concerne des projets de développement local dans de multiples domaines portés par des OSIM en direction d'un pays de la ZSP (Zone de solidarité prioritaire) exceptés le Mali, le Sénégal, l'Union des Comores et Haïti soumis au Fonds de Solidarité Prioritaire – co-développement.

⁴ Respectivement, (CCIP) Chambre de commerce et d'industrie de Paris/Seine-Saint-Denis ; (GRDR) Groupe de recherche pour le développement rural *Migrants, citoyenneté, développement* ; (SIAD) Service international d'appui au développement